

BREDIN PRAT  
Avocats à la Cour



UNIVERSITÉ PARIS II  
PANTHÉON-ASSAS

CHAIRE BREDIN PRAT  
Université Paris II

Diplôme d'université  
Contentieux des entreprises

Responsables : Stéphane Torck, professeur agrégé - *Université Paris II*  
Pascale Lagesse, associée - *Bredin Prat*  
Didier Martin, associé - *Bredin Prat*

## I. OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le diplôme est destiné aux étudiants souhaitant mieux appréhender la réalité du contentieux des entreprises et se préparer à l'exercice de la profession d'avocat, notamment par l'étude de cas concrets.

La formation est assurée conjointement par des professeurs de l'université, des avocats du cabinet Bredin Prat et ponctuellement d'autres intervenants professionnels (magistrats ; directeurs juridiques...).

Les séances sont principalement organisées sous forme d'ateliers permettant aux étudiants de mieux comprendre la stratégie, l'argumentation et la complexité judiciaires.

## II. ORGANISATION DE LA FORMATION

### A. Conditions d'accès

L'accès se fait sur dossier suivi d'un entretien avec un comité de sélection composé de trois professeurs de Paris II et de trois associés du cabinet Bredin Prat.

Etudiants visés : les étudiants en première et deuxième années de Master de droit inscrits à l'université Panthéon-Assas, ainsi que les étudiants qui préparent l'EFB.

Capacité d'accueil : 25 étudiants.

Aucun frais d'inscription n'est dû, la chaire Bredin Prat assumant les frais de cet enseignement pour les étudiants M1 ou M2 inscrits à Paris II.

### B. Organisation des enseignements

81 heures de cours dont 42 heures d'introduction sur les procédures et 39 heures axées sur des cas concrets transversaux.

Les enseignements pourront être dispensés à l'université ou dans les locaux du cabinet Bredin Prat.

#### *Module 1 - Les procédures (42h)*

- TGI/ Tribunal de commerce (6h)
- Procédure pénale (6h)
- Procédure sociale (6h)
- Public (6h)
- Fiscal (6h)
- QPC (6h)
- Concurrence (6h)

### *Module 2 - Les enquêtes et la preuve (6h)*

- Cas pratique s'inspirant d'une enquête en cas de « visites et saisies » (3h)
- Droit de la preuve – l'article 145 du Code de procédure civile (3h)

### *Module 3 - Séances pratiques (33h)*

- Le contentieux social (3h)
- Le contentieux boursier (3h)
- L'arbitrage (6h : 2 x 3h)
- Le contentieux des procédures collectives (3h) : les actions intentées par les organes de la procédure
- Le contentieux des procédures collectives (3h) : les actions intentées par les salariés
- Les doubles poursuites/sanctions et indemnisations (3h)
- Le contentieux de l'image de l'entreprise (3h)
- Le contentieux fiscal international (3h)
- Le contentieux des affaires et la QPC (3h)
- Le contentieux public (3h)

Un comité scientifique composé de professeurs de Paris II et d'associés de Bredin Prat se réunit au moins une fois par an pour faire une appréciation critique de l'enseignement et de son évolution éventuellement souhaitable.

### **C. Contrôle des connaissances**

L'ensemble des modules fait l'objet d'un contrôle continu (50%) et d'un grand oral portant sur l'ensemble des matières (50%).

Le grand oral est assuré par un jury composé de 4 membres, 2 professeurs et 2 avocats.

Une moyenne de 10/20 est requise pour l'obtention du diplôme d'université.

Aucune session de rattrapage n'est organisée.

Le diplôme comporte les mentions suivantes, selon la moyenne obtenue :

- à partir de 10 : mention passable
- à partir de 13 : mention assez bien
- à partir de 15 : mention bien
- à partir de 17 : mention très bien



UNIVERSITÉ PARIS II  
PANTHÉON-ASSAS

B R E D I N P R A T

Avocats à la Cour

Jean-François Cesaro  
Cécile Chainais  
Emmanuelle Claudel  
Daniel Cohen  
Martin Collet  
France Drummond  
Didier Rebut  
Stéphane Torck

Yann Aguila  
Olivier Billard  
Florian Bouaziz  
Jean-Daniel Bretzner  
Hugues Calvet  
Louis-Christophe Delanoy  
Éric Dezeuze  
Eve Duminy  
Raëd Fathallah  
Cyril Gaillard  
Pierre Honoré  
Pascale Lagesse  
Didier Martin  
Guillaume Pellegrin  
Tim Portwood  
Sébastien Prat  
Olivier Puech  
Marie-Cécile Rameau  
Yves Rutschmann  
Yelena Trifounovitch

Contact : administration de la scolarité M1 de l'université Paris II